

KELEIER BREIZH d'he c'hevelerien
BERTÈGN ghiment souètiér

DOSSIER



BRETAGNE TRÈS HAUT DÉBIT : OÙ EN EST-ON ?

BreizhCOP : une nouvelle étape de travail et de concertation

Rassembler tous les acteurs bretons publics, privés et associatifs impliqués dans le développement régional pour bâtir un projet d'avenir pour la Bretagne : voilà tout l'enjeu de la BreizhCOP. Cette démarche globale et fédératrice, lancée au printemps dernier, devra aboutir en 2020 à des engagements concrets et partagés. Son objectif est double : rédiger un schéma, le SRADDET, outil de planification permettant de fixer des règles partagées pour l'aménagement et le développement du territoire, mais aussi élaborer un « cahier des engagements »,

par lequel chacun avec ses compétences et ses moyens, s'engage par des actions pour accélérer les transitions. En début d'année, la Région a lancé une seconde phase de concertation auprès de ses partenaires pour leur proposer de prendre part au processus : un document d'étape qui pose les grands questionnements, défis à relever et valeurs partagées pour transformer durablement la Bretagne leur a été soumis. Depuis mi-février, la consultation a été ouverte sur la plateforme « L'atelier breton » et le 19 avril, une session spéciale du Conseil régional sera organisée sur

la BreizhCOP afin de débattre de ce document enrichi par cette large concertation. En parallèle, la Région rend possible la labellisation d'événements pouvant contribuer à la BreizhCOP et ainsi concourir à la plus grande effervescence régionale nécessaire à la réussite de la démarche.

Plus d'informations sur la consultation : <https://atelier.bretagne.bzh/>, sur la BreizhCOP : www.bretagne.bzh/breizhcop, sur la labellisation d'événements : bretagne.bzh, rubrique Appels à projets



BRETAGNE TRÈS HAUT DÉBIT : OÙ EN EST-ON ?

La Bretagne a fait du très haut débit pour tou-te-s une priorité en mutualisant les moyens de tous les acteurs publics et en assurant le suivi des opérateurs privés. Cas unique en France, elle a en effet réussi à fédérer l'ensemble des collectivités concernées au sein d'un syndicat mixte, *Mégalis Bretagne*, qui s'est vu confier cette mission dès 2013.

L'accessibilité numérique est un des enjeux majeurs du territoire breton car il complète les infrastructures de transport ferroviaires, routières et aériennes. Le déploiement d'un réseau de fibre optique pérenne sur l'ensemble de la Bretagne s'inscrit dans une logique de cohésion territoriale revendiquée et d'équilibre des coûts entre rural et urbain. À l'échelle de la Bretagne, l'investissement public est estimé à 2 milliards d'euros sur 15 ans, pour couvrir environ 1 million de foyers, entreprises et services publics, soit 100% des foyers bretons.

Un déploiement méthodique et solidaire

La feuille de route du projet Bretagne Très Haut Débit (BTHD) prévoit quatre axes :

- l'axe «équilibre» qui cible les villes moyennes afin de conforter l'armature urbaine bretonne qui serait susceptible d'être déséquilibrée par les déploiements des opérateurs privés uniquement sur les grandes agglomérations ;
- l'axe «cohésion» qui concerne les zones rurales où les débits sont aujourd'hui insuffisants afin de ne pas creuser de fractures numériques entre territoires ;
- l'axe «économie, connaissance, services» qui cible les entreprises et les services publics ;
- l'axe «montée vers le très haut débit» qui permet d'améliorer la situation des territoires où les débits sont insuffisants dans l'attente du déploiement de la fibre optique. 50 000 foyers ont déjà bénéficié d'une montée en débit

dans ce cadre. D'ici 2022, les 5% de foyers qui n'auraient pas un débit suffisamment confortable à cette échéance bénéficieront d'un appui supplémentaire pour des technologies permettant d'attendre le déploiement de la fibre (ex. : 4G fixe, satellite...).

Un cinquième axe a été ajouté en 2017, afin de desservir prioritairement les lycées – publics et privés – et les collèges bretons.

Afin de maintenir la cohésion du territoire au niveau régional, chaque local fibré en milieu urbain a son équivalent en milieu rural.

La première phase du projet entre 2014 et 2019 prévoit le déploiement de la fibre optique pour près de 240 000 locaux (foyers, entreprises et services publics) situés dans 13 villes moyennes (Auray, Carhaix-Plouguer, Châteaulin, Dinan, Dinard, Lamballe, Landerneau, Loudéac, Paimpol, Ploërmel, Pontivy, Quimperlé et Redon) et l'équivalent en nombre de prises en zone rurale.

Début 2018, 56 000 prises ont été déployées sur la zone d'initiative publique, dans 4 villes moyennes et 32 zones rurales. En y ajoutant les opérations de montée en débit, ce sont plus de 100 000 foyers bretons qui ont vu leur situation très fortement améliorée ces 18 derniers mois. S'en suit à présent le déploiement de 170 000 prises dans 9 villes moyennes (Châteaulin, Dinan, Dinard, Landerneau, Loudéac, Paimpol, Ploërmel, Pontivy et Quimperlé) et l'équivalent en nombre de lignes sur 90 zones rurales. La deuxième phase du projet, qui prévoit le

“Le déploiement d'un réseau en fibre optique va accroître la compétitivité bretonne et fournir au quotidien du confort pour les usagers”

Loïc Chesnais-Girard,

Président du Conseil régional de Bretagne

déploiement de 400 000 prises entre 2019 et 2023, est aujourd'hui en préparation. Une large concertation s'est déroulée en 2017 dans l'ensemble des départements afin de trouver un accord sur une répartition équilibrée, répondant aux enjeux de développement et d'aménagement du territoire. Aujourd'hui, la quasi-totalité des intercommunalités concernées ont validé le plan de déploiement de cette phase 2. La consultation des entreprises se déroulera en 2018 pour un démarrage opérationnel de la phase 2 du projet en 2019.

“Notre objectif reste et demeure l'égalité de service pour l'ensemble des foyers bretons, où qu'ils soient”

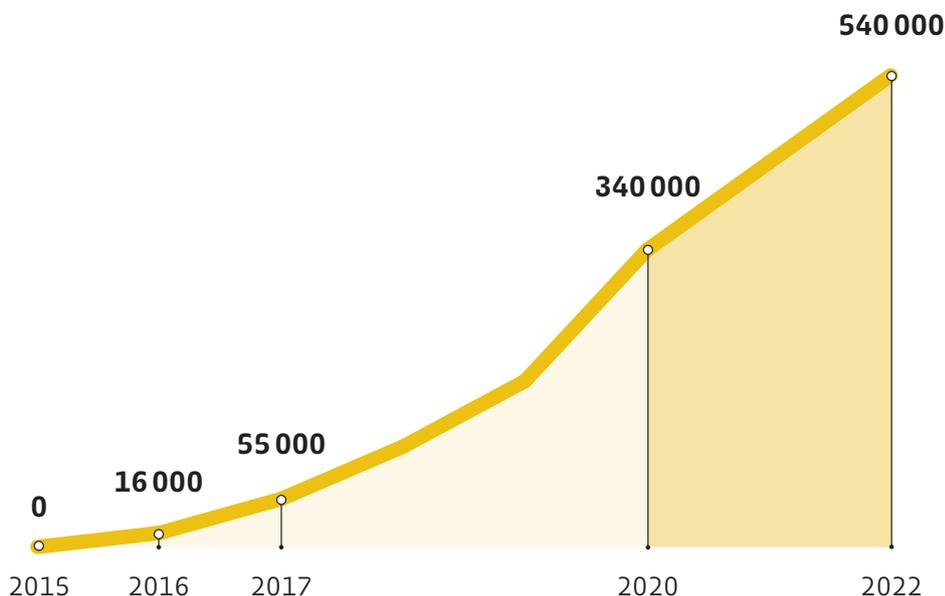
Loïg Chesnais-Girard,
Président du Conseil régional de Bretagne

Une opportunité pour l'emploi

La mise en œuvre de BTHD implique une nouvelle offre de formation pour répondre à des nouvelles compétences et des métiers émergents. Afin de cerner les besoins de recrutement, la Région avec l'appui de *Mégalis*, a mené une enquête auprès des opérateurs pour identifier leurs besoins de recrutements. Il en ressort un fort besoin de main d'œuvre concernant les métiers de monteur câbleur, de technicien piqueteur, les métiers d'études, la conduite de nacelle... Forts de ces retours, les partenaires ont identifié des actions concrètes à mettre en œuvre, pour développer une offre de formation adaptée et mieux informer sur les métiers, les emplois et les formations disponibles. Il s'agit donc de favoriser une couverture territoriale plus importante des formations, de poursuivre le développement de la formation en alternance, et d'accompagner l'émergence de nouveaux cursus. Enfin, dans le cadre du service public régional de l'orientation et de l'évolution professionnelle en lien étroit avec les représentants des entreprises, des actions de sensibilisation aux métiers des réseaux de communication à destination des conseillers en évolution professionnelle seront menées.

Chaque année, ce seront près de 300 nouveaux emplois qui seront directement créés en Bretagne grâce à ce projet. Et, plus largement, toute l'économie bretonne en tirera les bénéfices. C'est également 3,3 millions de breton-ne-s connecté-e-s au très haut débit, innovateurs-trice-s potentiel-le-s qui seront à même d'exploiter à plein leurs capacités et d'en faire profiter l'ensemble du territoire régional et au-delà, d'inventer de nouveaux modèles économiques. ✨

Prises fibrées en zone Mégalis



Évolution du débit dans les foyers bretons

DÉBIT	2017	2020	2022	2030
> 8 Mb/s 	79 %	88 %	95 %	100 %
> 30 Mb/s 	41 %	66 %	81 %	100 %
> 100 Mb/s 	18 %	51 %	70 %	100 %

Le CESER renouvelle son assemblée

Le 15 janvier dernier, la nouvelle assemblée du Conseil économique social et environnemental régional (Ceser), composée de 120 membres, a été installée pour six ans. Patrick Caré, son nouveau président, représente le mouvement des entreprises de France (MEDEF). Il est membre du CESER de Bretagne depuis 2004, dirige les Laboratoires Boiron pour le Nord et l'Ouest de la France et préside



l'Association pour l'emploi des cadres. Cette nouvelle assemblée se veut plus proche des réalités régionales actuelles. Elle se diversifie en accueillant des nouveaux représentants (renouvellement à 47% avec 55 nouveaux membres) venus par exemple de l'union des entreprises de proximité, du centre des jeunes dirigeants d'entreprises, du collectif de fédérations d'insertion par l'activité économique, du pôle de compétitivité ID4CAR, du syndicat des énergies renouvelables, du planning familial, des fédérations des acteurs de la solidarité... et se féminise également puisqu'elle se compose de 54 femmes et 64 hommes, soit 46% de femmes, contre 37% lors du précédent mandat.

Plus d'informations sur le CESER et ses travaux sur : <http://ceser.bretagne.bzh/>

La Région réaffirme son soutien

En visite au lycée Diwan de Carhaix, le Président du Conseil régional a réaffirmé son soutien au réseau d'enseignement Diwan. Il a également confirmé à cette occasion l'ouverture prochaine d'un nouveau lycée Diwan à Vannes. Il viendra compléter l'offre de l'actuel et unique lycée du réseau, hébergé sur le site régional de Kerampuilh. Cet engagement vient compléter le soutien global de la Région en faveur du breton et du gallo. Une étude socio-linguistique financée par la collectivité permettra à la Région de disposer prochainement des ressources nécessaires pour une redéfinition de la politique linguistique régionale. Ainsi, avant la fin de l'année, que cela soit pour le breton ou pour le gallo, la Région engagera un nouveau plan pour le développement des langues de Bretagne.

Un nouveau souffle pour le réseau breton

La Région Bretagne avait initié il y a dix ans la création de la plateforme Abcis (Abcis comme Acteurs bretons de la coopération internationale et de la solidarité). Dix ans plus tard, pour relancer la dynamique de ce réseau régional, elle a engagé une démarche afin de réinterroger sa raison d'être et ses modalités d'action. Près de 250 acteurs représentants d'associations, collectivités, sphères de l'éducation, de la santé... ont participé à des ateliers, café-débats et rencontres sur cette question. Les Assises de la solidarité internationale qui se sont tenues à Ploufragan fin janvier, sous l'égide de Forough Salami-Dadkhah, vice-présidente chargée de l'Europe et de l'International, ont conclu ces deux années de travail, avec l'ambition de s'accorder sur des objectifs et des valeurs ainsi que les nouvelles formes de coopération à trouver. Ces rencontres ont également été l'occasion de rebaptiser le réseau dont le nom est désormais « Réseau Bretagne Solidaire ».

Rejoignez la fête de la Bretagne 2018 !

Associations, centres culturels, établissements scolaires, collectivités locales... : vous partagez les valeurs de la Fête de la Bretagne (convivialité, créativité et solidarité) et vous organisez un événement du 18 au 27 mai 2018 ? Alors



événements sous une bannière commune. Au final, c'est plus de 200 manifestations qui devraient, en mai prochain, fêter la Bretagne sous différentes formes pour la Fête de la Bretagne - Gouel Breizh 2018.

rejoignez la programmation et soyez acteur de l'édition 2018 ! Vous pourrez bénéficier du plan de communication déployé sur toute la Bretagne et des outils pour promouvoir vos

Manifestez-vous auprès de la Région **avant le 16 mars 2018** à l'adresse : fetedelabretagne@bretagne.bzh ou auprès de La Mutinerie (contact : Claudie Poirier, contact@la-mutinerie.bzh)

Sommes-nous des Européen-ne-s ?

Le Président du Conseil régional Loïg Chesnais-Girard s'est rendu à Bruxelles fin janvier pour échanger avec Michel Barnier sur le Brexit et réaffirmer l'importance de l'action de l'Europe en Bretagne. C'est à cette occasion qu'ont été présentés les résultats d'un sondage sur le sentiment d'appartenance des Bretonnes et des Bretons vis-à-vis de l'Europe, réalisé par le cabinet d'études et de sondages GECE pour le compte de la Région, auprès d'un panel de 1024 personnes de 15-20 ans et plus, représentatif de la population bretonne. Ainsi, 81 % des personnes interrogées jugent que l'appar-

tenance à l'Europe est une bonne chose et 69 % se sentent citoyen-ne-s de l'Union européenne. 79 % se voient avec un triple niveau de citoyenneté, breton, français et européen. Par ailleurs, la culture et l'économie sont considérées comme les domaines créant le plus fort sentiment d'appartenance. Enfin, au sein du panel d'étude, le ressenti face au Brexit est majoritairement négatif puisque 68% des Breton-ne-s voteraient pour un maintien au sein de l'UE.

Retrouvez l'intégralité des résultats du sondage sur : <http://europe.bzh>

Un accompagnement régional de proximité renforcé

Pour accompagner les entreprises au plus près du terrain et optimiser le repérage de leurs besoins, la Région renforce sa présence de proximité avec le déploiement sur le territoire de 10 chargé-e-s de mission. Leur rôle : animer, chacun-e sur son secteur géographique, le réseau économique en lien étroit avec les opérateurs locaux (services économiques des intercommunalités, chambres consulaires, réseaux de la création et de l'innovation...). Basé-e-s à Fougères (pays de Fougères, Rennes et Vitré), Saint-Malo (pays de

Saint-Malo et Dinan), Redon (pays de Redon, Vallons de Vilaine et Brocéliande), Pontivy (pays de Ploërmel, Pontivy, Loudéac), Vannes (pays de Vannes, Auray et Lorient), Carhaix (pays de Centre ouest Bretagne), Saint-Brieuc (pays de Saint-Brieuc et Guingamp), Lannion (pays de Lannion et Morlaix), Brest (pays de Brest) et Quimper (pays de Cornouaille), ces chargé-e-s de développement économique territorial constituent un maillon essentiel du Service public de l'accompagnement des entreprises (SPAÉ), mis en œuvre dans le

cadre d'une contractualisation entre chaque intercommunalité bretonne et la Région. Ni structure ni administration nouvelles, le SPAÉ a vocation à offrir à toute entreprise, où qu'elle soit située sur le territoire et quel que soit son projet, un accompagnement de proximité, adapté et réactif – pour une économie dynamique et créatrice d'emplois durables.

Plus d'information sur : entreprise.bretagne.bzh

Une stratégie de « tourisme à la bretonne »

La Région vient d'achever une démarche qu'elle conduit depuis plus de deux ans, afin d'installer une collaboration renouvelée entre l'ensemble des acteurs touristiques dans le but de faire émerger une conception ambitieuse et partagée du tourisme breton. La coordination des actions entre les échelons territoriaux, les méthodes et les lieux de travail collectif, la recherche systématique du partenariat public privé, la valorisation de

l'identité bretonne et des valeurs du développement durable sont les caractéristiques d'un tourisme « à la bretonne ». L'ambition de la Région est également de capitaliser sur des stratégies réalisées à l'échelle de chacune des 10 Destinations touristiques par les acteurs qui les composent.

Plus d'information sur : www.bretagne.bzh/session.fevrier2018



© Office du tourisme de Châteauneuf-du-Frêne

Prix « Zéro phytos » 2018 : les lauréats sont...

Comme chaque année, la Région saisit l'occasion du Carrefour des Gestions Locales de l'eau pour mettre à l'honneur les communes qui n'utilisent plus aucun produit phytosanitaire pour l'entretien de leurs espaces verts. Fin janvier, Le vice-président à l'environnement, Thierry Burlot, a dévoilé le palmarès « Zéro phyto » 2018 : 65 communes,

4 Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et 7 lycées sont à l'honneur cette année. On y trouve des villes de taille diverse comme le bourg rural de Mérillac et ses 243 habitants, la commune de Brandivy (1 300 hab.) ou encore Saint-Malo Agglomération (79 529 hab.). Comme l'an dernier, la Région a aussi souhaité récompenser les 48 communes qui ont pérennisé la démarche depuis plus de cinq ans sans interruption, un travail de longue haleine et de tous les instants. Enfin, 7 nouveaux lycées ont été primés portant désormais à 23 le nombre d'établissements bretons ayant banni l'usage de produits phytosanitaires.

Découvrez le palmarès dans ton intégralité sur : www.bretagne.bzh



AGENDA

24.02 au 04.03.2018

Présence de la Bretagne au Salon international de l'agriculture

14 au 18.03.2018

Évènement *In Out* sur les mobilités numériques à Rennes, avec le soutien et l'engagement de la Région

17 au 31.03.2018

Évènement grand public sur l'eau « Aquadeiz, suivez le fil de l'eau » partout en Bretagne

19.04.2018

Session du Conseil régional à suivre en direct sur www.bretagne.bzh. À l'ordre du jour : débat sur le document d'orientation et la charte de valeurs et de principes dans le cadre de la BreizhCOP

GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

La Bretagne au rendez-vous du très haut débit

Le défi de la fibre est d'un intérêt vital pour la Bretagne. Région enclavée, elle doit se battre sur tous les fronts afin de développer son accessibilité et, partant, son attractivité. Après l'aboutissement en 2017 du projet LGV, le nouveau grand challenge à relever pour notre territoire est celui de la montée en puissance numérique. Il s'agit d'un levier incontournable d'ouverture au monde, avec des répercussions économiques considérables en termes de compétitivité.

L'opérateur historique s'est engagé dès 2011 à couvrir les zones de Bretagne les plus densément peuplées, lesquelles sont aussi, naturellement, les plus rentables. N'auraient ainsi été concernés par le déploiement de la fibre que 10 % de notre territoire représentant 40 % de la population. Le scénario qui dès lors se profilait était celui d'une fracture numérique entre une Bretagne des villes et une Bretagne des champs. Or, le déséquilibre ainsi généré aurait eu des incidences très dommageables sur notre région : étant donné la faible concentration urbaine qui la caractérise, la grande majorité de nos concitoyens aurait été privée de tout accès à cette technologie, avec pour effet de creuser le fossé entre une poignée de territoires attractifs et une masse de territoires marginalisés. Le choix affirmé de la cohésion territoriale a toujours été au cœur de notre projet pour la Bretagne. Telle est la raison pour laquelle nous avons pris l'initiative de fédérer les collectivités concernées au sein d'un syndicat mixte, Mégalis, dont l'objectif est de garantir à l'ensemble des Bretonnes et Bretons un accès universel à la fibre, seule technologie susceptible de mettre un terme à la fracture numérique du fait de ses capacités infinies.

Il s'agit d'un chantier d'une envergure considérable, évalué à plus de 2 milliards d'euros, qui, par son ampleur, rappelle ce que fut le déploiement des lignes téléphoniques dans la première partie du XX^e siècle. L'installation de la fibre sur la totalité du territoire régional se poursuivra jusqu'en 2030, par étapes successives, mais, bien avant cette date, elle profitera au plus grand nombre de nos concitoyens. Dès 2022, 81 % d'entre nous devraient ainsi bénéficier d'une connexion supérieure à 30 Mbs et près de 100 % d'une montée en débit. D'autre part, si l'État est disposé à affecter des moyens supplémentaires afin d'accélérer le processus, nous saurons bien évidemment saisir cette opportunité.

En faisant le choix de la fibre, nous anticipons l'avenir car cette technologie, seule, est en mesure de répondre aux grands enjeux de demain. Certes, c'est un projet lourd qui, comme tout projet lourd, peut rencontrer des difficultés dans sa phase de démarrage. Ces difficultés sont en voie d'être résolues, et les conditions sont réunies pour que l'année 2018 soit celle d'une accélération décisive. L'essentiel à ce stade est que la Bretagne reste unie dans la défense de ce projet structurant, trop crucial pour donner lieu à l'étalage de polémiques aussi vaines que contreproductives.

www.groupe-ps-bretagne.bzh

GROUPE DES ÉLU-E-S COMMUNISTES ET PROGRESSISTES

Le gouvernement actuel engage un nouvel étrangement des finances des collectivités, une forme de recentralisation, une mise sous tutelle de leur pouvoir qui nous renvoie à l'ancien monde, celui qui a précédé l'acte 1 de la décentralisation, en 1982. Il vise à contester l'utilité des dépenses publiques d'intérêt général et à réduire le nombre de fonctionnaires dans les institutions et les collectivités, ces fonctionnaires qui permettent de conforter le principe d'égalité des droits et d'accès à des services. Nous n'entendons pas abdiquer et nous restons mobilisés pour mettre en œuvre des politiques utiles à l'ensemble des territoires et des habitants, les plus fragiles en particulier.

www.groupe-communiste-bretagne.org

groupe@pcf-crb.org

Contact : 02 23 21 36 90

GROUPE RADICAL SOCIAL ET EUROPÉEN

Contrat Europe / Région / Pays 2014-2020 : un contrat gagnant

« Territorialisation, concertation, contractualisation, péréquation, participation, qualité et durabilité » sont les maîtres mots qui scellent le contrat de partenariat (2014-2020) Europe-Région et les 21 pays du territoire breton. Des contrats réajustés à mi-parcours, qui confirment la volonté de notre collectivité, de prendre en compte toutes les spécificités de chaque pays, d'acquiescer une plus grande proximité autour de priorités partagées : le développement économique, les activités maritimes, l'accessibilité de la Bretagne, ou encore la transition énergétique, afin de garantir une équité et égalité territoriale.

www.groupe-prg-bretagne.org

GROUPE DES RÉGIONALISTES

Les résultats du recensement montrent le besoin d'une région forte

Au début du mois, les données démographiques de la Région Bretagne* ont été actualisées. Une info nous semble essentielle à retenir : 20 % des habitants résident dans seulement 9 communes (Rennes, Brest, Quimper, Lorient, Vannes, St-Brieuc, St-Malo, Lanester et Fougères). Mais 50 % des habitants résident dans des communes de moins de 5 000 habitants. Ces deux chiffres démontrent l'importance d'un échelon régional fort, pour que les politiques publiques fassent avancer métropoles et ruralité ensemble pour une Région Bretagne cohérente.

marie.le-cam@bretagne.bzh

Contact : 02 23 21 36 40

* Région Bretagne, à ne pas confondre avec la Bretagne, ensemble plus vaste avec la Loire-Atlantique.

GROUPE DROITE, CENTRE ET RÉGIONALISTES

Re zo re ! (trop, c'est trop)

L'abandon du projet d'aéroport de ND des Landes.

Le renvoi du projet de Ligne ferroviaire grande vitesse mettant Brest et Quimper à 3 heures de Paris au-delà de 2038 !

Les menaces contre la Cour d'appel de Rennes, la seule institution qui respectait la Bretagne à 5 en incluant la Loire-Atlantique.

Les attaques contre l'indépendance du Crédit mutuel ARKEA.

Jamais Paris n'aura fait autant de mal à la Bretagne en si peu de temps.

Pour la première fois depuis 70 ans, l'État ne porte plus aucun projet structurant en Bretagne. « La politique la plus coûteuse, la plus ruineuse, c'est d'être petit » disait le général de Gaulle. Que ce Gouvernement qui prétend construire un « nouveau monde » soit grand, et soit grand pour tous !

Les Bretons n'obtiendront que ce qu'ils arracheront, fut-ce avec les dents. Arrêtons de nous bercer des belles paroles avec le pacte girondin, commençons par créer le rapport de force avec Paris. Exigeons plus de désenclavement terrestre et numérique, de la reconnaissance culturelle et institutionnelle, les conditions du développement économique et social.

Si la Région n'est pas à ce rendez-vous pour rassembler tous les Bretons, de tous les départements, à quoi sert-elle ? Ensemble, faisons-nous entendre de ce Gouvernement !

www.droiteetcentredebretagne.fr

www.facebook.com/droitecentredebretagne

Contact : 02 23 21 36 80

GROUPE FRONT NATIONAL

Bretagne : Région de toutes les immobilités ?

L'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes sonne comme un véritable camouflet pour Loïc Chesnais-Girard, annonçant sa « grande déception » et un « sentiment d'échec ». Il espérait alors avancer sur la poursuite de la LGV vers Brest mais patatras...le rapport Duron préconise de reporter cette possibilité après 2038 ! Décidément, le Président de la Région Bretagne n'a pas de bons amis au Gouvernement... La mise à 2 x 2 voies de la RN 164, essentielle au centre-Bretagne, ne cesse de prendre du retard, tout comme les plans de connexion de tous les Bretons à la téléphonie mobile et à internet malgré les annonces de Richard Ferrand et d'Édouard Philippe. Le Front National prend acte de l'abandon du projet d'aéroport et demande l'évacuation immédiate de la zone de non droit de la « ZAD ». Priorité désormais aux lignes TER intérieures dont certaines sont abandonnées comme celle reliant Morlaix à Roscoff ! Elles sont indispensables au quotidien des Bretons !

Contact : groupefnbretagne@gmail.com